



UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 87029 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 38 96 90 56

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 964 - 27 mai 2020

Le télétravail restera une organisation à privilégier

A partir du **2 juin 2020** s'engagera la **2ème phase du déconfinement**.

Au niveau **national**, le **déconfinement** se poursuivra de manière **progressive**.

Au niveau de l'**EMS**, le **télétravail** continuera à être **privilégié** dans les équipes, pour **tous les agents-es** qui ont des missions **télétravaillables**.

Le dispositif télétravail de la collectivité sera probablement réorienté.

La **campagne de recueil des demandes de télétravail** est momentanément **suspendue**. Les inscriptions seront relancées ultérieurement dans un cadre redéfini.

Des **formations au télétravail en e-learning «Savoir télétravailler»** sont **disponibles**.

Ces formations sont composées de 4 modules de 20 à 40 minutes chacun. L'ensemble du parcours devra être réalisé dans un temps imparti entre le 4 juin et le 2 juillet.

Garde d'enfants : Nouvelles modalités du 2 juin au 4 juillet

De **nouvelles modalités** concernant la **garde d'enfant-s** seront applicables pour la période du **2 juin au 4 juillet**, c'est-à-dire jusqu'aux vacances scolaires.

Le télétravail généralisé aux agents-es ayant des problématiques de garde d'enfant-s ne sera plus de mise. Un nouveau système sera mis en place, qui prévoira 2 situations distinctes :

- l'agent-e n'a aucun moyen de garde d'enfant-s => l'agent-e devra faire une **demande d'ASA**;
- l'agent-e ne souhaite pas faire retourner son (ses) enfant-s à l'école ou dans une autre structure alors qu'il en a la possibilité => l'agent-e devra poser des **congés**.

Entretiens professionnels : Reprise de la campagne

La **campagne** des **entretiens professionnels** reprend et s'étend jusqu'au **31 août 2020**.

5,3 % des entretiens avaient déjà été finalisés (*donc signés*), 29 % avaient été initialisés et 63 % n'avaient pas encore été engagés.

L'**entretien professionnel** pourra être mené en **visio-conférence** ou en **présentiel** (*accord explicite des 2 parties*).

L'entretien professionnel devra notamment porter sur le bilan de l'année écoulée, les questions liées au confinement, les objectifs pour les mois à venir, les conditions de travail et l'orientation de la carrière et le développement professionnel avec la partie formation et mobilité.

Appel à un dépistage massif après le match de foot du stade Paco-Matéo

Les autorités ont appelé le 26 mai 2020 les personnes ayant participé à un **rassemblement** de **400 à 500 personnes**, lors du match de foot «sauvage» qui s'est déroulé dimanche dernier entre deux quartiers de Strasbourg au stade Paco-Matéo, à se faire rapidement et massivement **dépister** pour éviter un nouveau cluster.

Les **participants** à ce rassemblement pourront se rendre à partir du jeudi **28 mai 2020** au **centre de dépistage** installé au **Parlement européen** pour bénéficier **anonymement** d'un **test virologique**, sans rendez-vous ni consultation préalable.

Selon la déléguée territoriale de l'Agence Régionale de Santé, le comportement de ces participants dans les prochains jours est de nature à sauver des vies.

Afin de «**casser la chaîne de transmission**» qui peut naître de ce rassemblement, il est également indispensable que ces personnes respectent la distanciation physique et les gestes barrières.